

Cette aide à la recherche est destinée à donner la signification des toponymes et des termes couramment employés en val thoramien, ainsi que de ceux rencontrés dans les documents d'archives. (prov. = provençal)

C'est un document de travail contributif, n'hésitez pas à le compléter !

A

Abeillier ou *beilié* (masc.) : désigne un grand troupeau transhumant qui estive dans la montagne et hiverne dans la plaine, conduit par un baïle [SRI]

Abeurons : probablement du provençal *abeourar* : abreuver, mener les bestiaux à l'abreuvoir [SJH]

Adous (prov.) : petite source [JLD] ; petit ruisseau [La Valette, La Bâtie]

Adret (masc. ; prov. *adrech*) : le versant exposé au soleil (plein sud) [JLD] - exemple : Adrechon (Château-Garnier)

Afate : prune sauvage [JMP, MS]

Afâtou (masc. ; prov.) : prune de Briançon [JLD]

Agrouate : cerise [C&P, 1990]

Aï : âne [C&P, 1990]

Aigue (fem. ; latin *aqua*) : eau

Alpage (masc.) : pâturage d'altitude [SRI]

Amountagna : monter à l'alpage

Aouque : oie [C&P, 1990]

Aperus (masc. ; prov.) : poire sauvage [JLD]

Arrêt ou **aret** (masc.) : bélier reproducteur [SRI]

Auches (masc. ; prov. *aucho* ; lat. *aucta*) : terre labourable, enclos fertile ; terres un peu inclinées et plates [SJH] ; lieu défriché depuis très longtemps [FM] (voir le Moustier)

Aumarinié (saule marinier) : planté pour ses tiges (*bletto*) réservées pour la vannerie [PC]

Avelanier (masc. ; prov.) : noisetier [JLD] – cf. La Valette

Aver (masc.) : ce que l'on a (« avoir »), désigne génériquement le troupeau [SRI]

B

Baïle : celui qui conduit le troupeau, entrepreneur de transhumance en charge des alpages [SRI]

Baisse (fem. ; prov.) : col [JLD]

Balme (fem. ; prov.) : grotte, l'abri sous roche [JLD]

Banalité / bannalité (fém.) : en droit féodal, droit du seigneur d'imposer à ses sujets l'usage de son four, de son moulin, de son pressoir et autres objets lui appartenant, et de percevoir une redevance sur cet usage ; par extension : le territoire sur lequel s'étend le monopole et le pouvoir du seigneur [<http://www.cnrtl.fr/definition/banalit%C3%A9>]

Bardot : issu de l'accouplement du cheval et de l'ânesse, pas bonne réputation [HJ]

Barre (prov.) : paroi rocheuse, à-pic, falaise [JLD] - exemple : Barre de Boules

Barri (masc. ; prov.) : rempart

Bastide (fém.) : en Provence, ferme, domaine agricole [JE]

Bastoun : bâton [C&P, 1990]

Bâtie (La) : vient de *bastide*

Baume : grotte, abri naturel [FMDI]

Baus (masc. ; prov.) : le rocher en pointe, rocher isolé [JLD]

Béal (masc.) : de l'occitan *besal/bial*, canal de dérivation pour l'arrosage ; bief de moulin ; caniveau de la rue (bas latin *bedum*, "canal", du gaulois *bedale* lui-même dérivé de *bedu* : canal, fossé). [Larousse]

Bélière (fém.) : capture d'eau, canal d'amenée d'eau à un moulin ; exemple : la bélière du moulin de Thorame-Basse ; anneau auquel est suspendu le battant d'une cloche ; anneau d'une montre, d'une médaille ; clochette du bélier qui conduit un troupeau [Larousse]

Bief (masc.) : canal qui sert à conduire les eaux à la roue d'un moulin [Larousse]

Bla : blé [C&P, 1990]

Blacho (fém. ; prov.) : forêt de chêne [JLD]

Bouesc : bois [C&P, 1990]

Braille : pantalon [C&P, 1990]

Brec (prov.) : le rocher en pointe, rocher isolé [JLD]

Bugade (fém. ; prov.) : lessive du gros linge qui ne s'effectuait que deux fois par an au printemps et en automne [HJ]

Buri : beurre [C&P, 1990]

C

Cabannaria (latin médiéval) : maison rurale (citée dans les cartulaires de Saint-Victor de Marseille)

Cadaoule : serrure [C&P, 1990]

Cade (masc. ; prov. *cade*) : nom usuel du genévrier oxycèdre, dont le bois fournit par distillation une huile malodorante (*huile de cade*), utilisée en dermatologie et pour éloigner les rongeurs. [Larousse] - exemple : plaine des Cades, au ravin de Favier

Cadière : chaise [C&P, 1990]

Cadis (masc.) : tissage (« drap ») de laine, assez épais, étroit (larg. 1 m) et grossier ou commun, utilisé notamment pour la confection des manteaux et capes de bergers [JE]

Caire : paroi rocheuse, à-pic, falaise [JLD]

Camin : chemin [C&P, 1990]

Capelan : curé [C&P, 1990]

Carète : charette [C&P, 1990]

Carraire (fém.) : voie délimitée et réservée aux troupeaux ovins pour la transhumance [SRI]

Cartulaire (masc. ; latin médiéval *chartularium*, recueil d'actes) : registre qui contient les titres de propriété ou les privilèges temporels d'une église ou d'un monastère. Exemple : *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille* [<http://www.cnrtl.fr>]

Cast-, castel : site fortifié ou en position haute [FMDI]

Castrum, pl. **castra** (latin) : site fortifié

Cella (fém. ; latin) : dans l'Antiquité, lieu d'un temple où s'élevait la statue du dieu honoré

Chalancha (fém.) : « On donne ce nom à Thorame, aux lieux dépourvus d'arbres et en pente raide, par où, dans les forêts, on fait rouler le bois. » [SJH]

Chamous : chamois [C&P, 1990]

Champ gras (masc. ; prov.) : champ fertile, bien fumé [JLD] – cf. Champ Gras, au-dessus de Château-Garnier

Charte (fém.) : au Moyen Âge, acte authentique consignant des droits, des privilèges, généralement accordés par un suzerain. [<http://www.cnrtl.fr>]

Chast-, chastel, chastelaret, chastelard : site fortifié défensif ou en position haute [FMDI]

Chivaou : cheval [C&P, 1990]

Civaou : avoine [C&P, 1990]

Civitas (pl. *civitates* ; latin, de *civis*, citoyen) : l'organisation des tribus indigènes hors d'Italie sous contrôle romain définit des territoires politiques et administratifs ainsi nommés ; ce terme peut aussi désigner la ville principale de ce territoire, par extension une communauté de citoyens et la citoyenneté ; l'Église a souvent calqué ses limites d'évêchés sur celles des *civitates* qui deviennent alors synonymes de diocèses.

Clap, clapés, clapier (masc. ; prov.) : pierrier naturel [JLD]

Clapas (masc. ; prov.) : moraine [JLD]

Clapier (masc.) : pierrier fait par l'homme [JLD]

Claou : clé [C&P, 1990]

Clauvas, clouvas (masc.) :

Clerc (latin *clericus*, « qui est instruit » ; grec *klêrikos*, de *klêros*, fonction de prêtre) : homme qui est entré dans l'état ecclésiastique, cad qui a reçu la tonsure (appartient au **clergé** ; opposé à *laïc*), mais il peut aussi n'avoir reçu que les ordres mineurs ; homme instruit ; employé d'une étude d'officier public ou d'officier ministériel. Au Moyen Âge, le « clerc » ne relève pas obligatoirement du clergé (opposition *presbyter / laicus*) accompagnant en cela la laïcisation progressive des fonctions notariales.

Colle : col, passage

Concordat : le traité de concordat signé entre la France et le Saint-Siège le 15 juillet 1801 organise les rapports entre les différentes religions et l'État, jusqu'à son abrogation en décembre 1905 par la loi de séparation des Églises et de l'État. [voir article d'A. Bresson]

Condamine (latin *cum dominium* : « propriété commune » ; occitan, XIIe siècle : *condamina*) : prairie appartenant au seigneur, terre affranchie de charges ; signifie aussi « bonne terre » - exemple : prés sur la rive droite de l'Issole, à la sortie de Thorame-Basse vers La Valette [JE]

Conseil de fabrique : créé en 1802 après le Concordat et dissout en 1905, il est en charge de la vie matérielle de la paroisse, il veille à l'entretien et à la conservation des édifices religieux et à la gestion des aumônes pour les personnes pauvres ; il est composé du curé et de 3 à 6 laïcs appelés marguilliers. [AB]

Consul (masc.) : magistrat élu par la communauté afin d'en assurer l'administration. [AD04, 2018]

Cordeillat (masc., terme utilisé au moins depuis le XVIIIe siècle) : « drap » grossier, mal dessuinté, pièce de tissage de pure laine étroite (larg. 1 m) destinée à la confection des vêtements ou à l'usage de la maison (couvertures, rideaux, ornements de lit... [AC, MM]

Corpus (latin) : ensemble d'informations ou de données formant un tout significatif ou de référence

Coulet (masc. ; prov.) : la colline [JLD]

Cougourde (fém. ; prov.) : tête [JLD]

Court (fém.), **courtil** (masc. ; prov.) : parc à moutons enclos en pierres ou à claies [JLD] ; verger ou jardin clos de murs, basse-cour de campagne [SJH] ; éventuelle origine romaine [FMDI]

Coutumier : liste des cérémonies, fêtes religieuses et prières propres à une paroisse. [A. Bresson]

Crouès (de Chamatte) : fosse ; fosse à fumier ; fosse à sépulture [SJH]

Crous : croix [C&P, 1990]

Cuberte : couverture [C&P, 1990]

----- D -----

Daï : faux [C&P, 1990]

Défens ou **défund** (ou **deffens**) : zone interdite de culture (mise en défens) pour permettre le renouvellement naturel du couvert végétal [JE]

Déprise (agricole) (fém.) : désigne l'abandon de toute activité agricole (culture, élevage) et le déclin qui s'ensuit [SRI]

Destraou : hache [C&P, 1990]

Dîme : impôt perçu sur les fruits de la terre et des troupeaux ; les « grosses dîmes » portent sur le froment, le seigle, l'orge, l'avoine et le vin ; les « menues dîmes » portent sur les légumes et les fruits des arbres ; les « dîmes de charnage » portent sur le croît des animaux [AD04, 208]

Décimateur : celui qui perçoit la dîme [AD04, 2018]

Draille (fém.) : voie secondaire réservée aux déplacements des troupeaux menant aux alpages ou y circulant [SRI]

----- E -----

Escale : échelle [C&P, 1990]

Escandaou : balance romaine [C&P, 1990]

Escoulaji (masc. ; prov.) : déversoir de canal [FV]

Esparsé : sainfoin [C&P, 1990]

Essart (masc.) : terrain défriché - cf. Ichards, La Bâtie ?

Essartage : pratique de défrichement de terrain destinée à accroître les surfaces agricoles [SRI]

F

Fabrique (fém.) : désigne à la fois l'ensemble des biens et des revenus destiné à assurer les frais du culte et l'organisme qui les gère [AD04, 2018]

Faou : hêtre [C&P, 1990]

Féde : brebis [C&P, 1990]

Félibre (masc. ; prov.) : auteur, poète de langue provençale moderne ; membre d'une association félibréenne qui contribue à maintenir et développer la langue provençale, les dialectes d'oc [<http://www.cnrtl.fr>]

Félibrige (masc. ; prov.) : école, association littéraire fondée à l'initiative de Frédéric Mistral et d'autres écrivains provençaux (Roumanille, Aubanel, Félix Gras...) pour assurer la sauvegarde et la perpétuation culturelles de la langue provençale [<http://www.cnrtl.fr>] ; l'un des pionniers en fut Simon Jude Honnorat (Allos, 1783-, 1852), premier auteur d'un dictionnaire du provençal paru en 1840 [HJ]

Fen : foin [C&P, 1990]

Féra : seau [C&P, 1990]

Ferigoulo (fém. ; prov.) : thym [JLD]

Ferrier (masc. ; prov.) : artisan du fer, ferronnier, forgeron [SJH]

Feu : foyer, habitation, maison

Font (fem. ; latin, *fons*, occitan) : source, fontaine – NB : fonts baptismaux

Foux : source

Fraïche : frêne [C&P, 1990]

Frèi (prov.) : froid - exemple : le Moure Frey, le riou Frey

Frème : femme [C&P, 1990]

Frèrèche (fém.) : fratrie ou groupe familial élargi, couvrant plusieurs générations et pouvant comprendre des membres hors famille, constitué par contrat tacite, pour exploiter en commun la terre et mener une vie communautaire. Répandues aux XIV^e et XV^e siècle, dans le sud de la France, elles subsistèrent jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. [<https://fr.wiktionary.org/wiki/frèrèche>]

Froumaï : fromage [C&P, 1990]

G

Galine : poule [C&P, 1990]

Gaou : coq [C&P, 1990]

Gast (masc. ; prov.) : jachère [JLD]

Gaste (terre) : terre non cultivée ou cultivable [JE]

Gavot (nom et adj.) : « nom que les habitants de la basse Provence donnent avec un air de mépris à ceux de la montagne » [Simon Jude Honnorat, *Dictionnaire*] ; « homme grossier, rustre, ladre ; sobriquet que l'on donne en Provence aux montagnards des Alpes [...], peuple fort rude et merveilleusement grossier quant à l'habillement et au parler, mais caut, rusé et subtil. » [F. Mistral, *Le Trésor du Félibrige*] ; « lou gavot n'a que l'abit de groussié / l'habitant des montagnes n'a que l'habit de grossier » [dicton de basse Provence] [HJ]

Genèsto (fém. ; prov.) : genêt cendré [JLD]

Gléia : église [C&P, 1990]

Graves (prov. *la gravo*) : zone en gravier [JLD]

Gravo (prov.) : ruisseau formé de pierres de différents diamètres ne coulant en surface que lors des orages [PC]

----- **H** -----

----- **I** -----

Iscle : végétation, banc de pierres et de sable dans ou le long du cours d'une rivière [AB]

----- **J** -----

Jas : bergerie [C&P, 1990]

Jugi (li), les Juges : surnom donné aux habitants de Château-Garnier [AB]

Journalier : ouvrier agricole payé à la journée [AB]

----- **K** -----

----- **L** -----

La : lait [C&P, 1990]

Lane : laine [C&P, 1990]

Lavande aspic (fém. ; nom scientifique : *lavandula latifolia*) : cette *lavandula* présente des tiges ramifiées, ses fleurs de couleur bleue-violette arrivent à maturité entre juin et août [SRI]

Lavande fine ou **vraie** (fém. ; nom scientifique : *lavandula angustifolia*) : cette espèce se distingue par la présence sur chaque tige d'une seule fleur de petite taille, dont la couleur tend vers le bleu-gris, son odeur est moins camphrée et plus subtile, elle arrive à maturité entre juillet et août. [SRI]

Lavandin (masc. ; nom scientifique : *lavandula angustifolia & latifolia*) : cet hybride de la lavande aspic et de la lavande fine présente un plant stérile, à fleurs le plus souvent mauves ou violettes disposées en épis ; plus résistant et donnant un meilleur rendement, il est utilisé à partir des années 1920 pour l'usage industriel. [Wikipedia, SRI]

Laus (masc. ; prov.) : lac [JLD]

Lauve :

Lauze (fem.) : l'ardoise (plaque de schiste) [JLD] servant à divers usages : couvrir un toit, le sol de la maison ou poser les ruches dans la nature.

Lèbre : lièvre [C&P, 1990]

Legisto (li), légistes (les) : surnom donné aux habitants du Moustiers [AB]

Libré : livre [C&P, 1990]

Lithique (adjectif ; grec lithos) : fait en pierre

Livre de raison (masc.) : désigne un registre de comptabilité domestique à usage privé [SRI] sur lequel pouvaient être consignés les souvenirs familiaux ou des événements locaux importants [AB]

Lods (droits de) (masc., pl.) : *lods et ventes*, droit de mutation dû au seigneur féodal, en cas d'aliénation d'une censive (ancien français *los*, approbation, du latin *laus, laudis*, éloge) [Larousse]

Loi de séparation des Églises et de l'État (1905) : [voir article d'AB]

Lume : lumière [C&P, 1990]

M

Manescaou : maréchal-ferrant [C&P, 1990]

Manse (fém. ou masc. ; latin médiéval *mansus* «demeure, maison; unité d'exploitation rurale; tenure domaniale» ; latin, part. passé de *manere* «rester; demeurer, séjourner») : unité d'exploitation agricole exploitée par des hommes libres ou par des serfs ou encore par des seigneurs

Marguillier : membre laïc d'une paroisse choisi par le curé pour administrer le conseil de fabrique en charge des biens et revenus pour assurer les frais du culte. [AB]

Martellière : vanne permettant de diriger l'écoulement de l'eau vers les champs à partir de la bélière [AB]

Mé : miel [C&P, 1990]

Mègerie (fem.) : mise en location d'un bien (troupeau) entre un berger et un propriétaire ; à la fin du bail, l'accroissement du troupeau, le « croît », est réparti à parts égales entre les deux parties. [SRI]

Ménager : paysan propriétaire de la terre qu'il travaille. [AB]

Menoun (prov.) : bouc châtré conduisant le troupeau [SRI]

Migoun (masc. ; prov.) : fumier de mouton [JLD]

Miou : mulet [C&P, 1990]

Modiée (fém. ; latin *modius*) : ancienne mesure de surface, variable selon la culture (entre 2 et 3 ha)

Motte : site fortifié ou en position haute {FMDI}

Mounjoio (prov.) : Montjoie, terme religieux pour le cairn [SRI]

Mountagno (masc. ; prov.) : alpage [JLD]

Mourre (masc. ; prov.) : la figure ; la petite montagne [JLD] exemple : le Moure Frey

Moutier, Moustier (masc.) : contraction de monastère

Mulet : animal de bât (en général stérile) obtenu par el croisement d'une jument et d'un âne

N

Nourriguier (masc.) : personne chargée de l'organisation du troupeau, notamment de la transhumance [SRI]

----- O -----

Oppidum, pl. **oppida** (latin) : site d'occupation humaine, aménagé, souvent fortifié, situé en hauteur

Oustaou : maison d'habitation [C&P, 1990]

----- P -----

Paraire, paroïr (masc., prov. ; du latin *parare* ; préparer, apprêter) : foulon [AC], moulin à foulon [SJH]

Parandurier (masc., prov.) : foulonnier [AC]

Patache (fém.) : voiture tractée par des chevaux servant au transport de courrier et de voyageurs (2), assez rustique et de peu de confort ; patachon : celui qui la conduit ou en assure la garde [Wikipedia]

Pauto (fém. ; prov. *la pauto*) : vase, boue [JLD]

Pegau (masc. ; prov.) : type de pichet ventru à bec, en céramique, aussi large que haut, courant dans l'Europe méditerranéenne médiévale entre le XIII^e et le XIV^e siècle. [Wikipedia].

Perdigaou : perdreau [C&P, 1990]

Poutassiés, Pautassiés : ceux qui marchent dans la boue, surnom donné aux habitants de Thorame-Basse [AB]

Pasquier (masc. ; prov.) : pâturage ; alpage [JLD]

Pastre : berger

Perus (masc. ; prov.) : poire sauvage (à cuire) [JMP + JLD]

Périer : amas de pierre (emplacement de tumulus ?) [FMDI]

Piboulo (fém. ; prov.) : peuplier [Fr. Bertin+ JLD]

Plan (masc. ; prov. *la plano*) : relief plat en altitude, replat [JLD]

Pleidejaïre (li), Plaideurs (les) : surnom donné aux habitants de La Valette [AB]

Prieuré (masc.) : à l'origine, un monastère dépendant d'une abbaye mais de plus en plus souvent il s'agit d'un prieuré-cure, en l'occurrence des églises paroissiales desservies par un membre du clergé régulier (comme un chanoine). Cependant, beaucoup de prieurés simples sont tenus par de petits clercs ou par des laïcs, les uns et les autres se contentant d'en percevoir les revenus sans délivrer une contrepartie. [AD04, 2018, p. 214]

Puy (masc. ; prov. *pueg, poig, puoi* ; du lat. *podium*, soubassement, appui ; du grec *πόδιον*, pied, base, de *πούς, ποδός*, pied) : tertre, éminence, montagne [source : <https://www.littre.org/definition/puy>]

----- Q -----

----- R -----

Rasteou : rateau [C&P, 1990]

Registres paroissiaux (masc. pl.) : registres dans lesquels les desservants consignent les baptêmes, les mariages et les décès [AB]

Relarguier (masc.) : aire aménagée pour parquer les troupeaux transhumants [SRI]

Ribe : haie [C&P, 1990]

Ribo (fem. ; prov.) : côte, coteau, talus [JLD]

Ribièro (fem. ; prov.) : rivière [JLD]

Riou (masc.) : ruisseau, torrent

Robines (fém. pl.) : désigne un formation marno-calcaire striée de vallons [PC]

Rode : roue [C&P, 1990]

Rougnouns (masc. pl. ; prov.) : reins [JLD]

Rosaire (masc.) : prière à la Vierge, apparue au cours du Moyen Âge et qui consiste en la récitation de trois chapelets de cinq dizaines chacun (un *Notre Père* et dix *Je vous salue Marie*). Ces trois chapelets sont un temps de méditation sur les mystères : joyeux (par ex. la naissance du Christ), douloureux (par ex. le chemin de croix) et glorieux (par ex. la Vie éternelle. [Théo] Des confréries du Rosaire se sont installées durant tout le XVIIe siècle, elles ont constitué l'un des piliers de la dévotion paroissiale parallèlement aux confréries du Saint-Sacrement. [AD04, 2018, p. 215]

Roubine (fem. ; prov.) : le ravin, l'éboulis (ne coule que quand il pleut) ; la marne [JLD]

----- S -----

Sagno (masc. ; prov.) : pré marécageux [JLD] ; au XII^es. *seigne* « marais », au XIX^e siècle, terme botanique, mot dialectal occitan, *seigne*, issu du gaulois *sagna* « terrain marécageux », correspond au latin *stagnum* « eau stagnante, nappe d'eau » [<http://www.cnrtl.fr/etymologie/sagne>]

Saoume : ânesse [C&P, 1990]

Saroum : faucille [C&P, 1990]

Saule : arbuste qui pousse près des rivières ou dans des lieux humides, utilisé pour fabriquer des paniers, corbeilles... [AB] - exemple : La Saule (?)

Serre (prov.) : anticlinal, crête allongée [JLD]

Souleiado : grenier bien exposé où on peu faire sécher les fruits, séchoir ouvert [JE]

----- T -----

Tavan (masc. ; prov.) : taon [JLD]

Tchin : chien [C&P, 1990]

Tegula (fém. ; latin, pluriel *tegulae*) : tuile en argile cuite, rectangulaire, aux bords longs légèrement relevés, servant tant aux toitures qu'à la protection de sépultures, en usage dans le monde romain (tombes dites en bâtière).

Tellier (masc.) : métier à tisser [AC]

Tènement (masc. ; latin *tenere*, tenir) : ensemble de propriétés contiguës ; terre tenue d'un seigneur moyennant une redevance (synonyme de tenure) [www.cnrtl.fr/definition/tenement]

Tenure (latin *tenere*, tenir) : mode de concession d'une terre, en vertu duquel une personne n'en possède que la jouissance, à titre précaire. - *Tenures féodales* : fiefs concédés par les seigneurs de

paroisses, sous condition de redevances, cens, droits de justice, services, etc
[www.cnrtl.fr/definition/tenure]

Terrier (masc.) : En droit féodal, un terrier ou livre terrier est un registre où sont consignés l'étendue et les revenus des terres, les limites et les droits d'un ou de plusieurs fiefs appartenant à un seigneur. On parle ensuite de terriers communaux qui sont les documents ayant précédé les cadastres (généralisés à l'époque napoléonienne en France). [Wikipedia]

Tible : truelle [C&P, 1990]

Tombaréou : tombereau [C&P, 1990]

Toponymie (du grec *topos*, lieu, et *onoma*, nom) : science qui a pour objet l'étude de la formation et de l'évolution des noms de lieux, ou toponymes. C'est également l'ensemble des noms de lieux d'un pays ou d'une région, d'une carte ou d'une nomenclature. [www.ign.fr/institut/glossaire]

Trinque : bêche [C&P]

Troutche : truite [C&P, 1990]

Tumulus, pl. **tumuli** : site ou bâtiment partiellement effondré sur lui-même et / ou recouvert de terre ; éminence artificielle préservant une sépulture

Turje (prov. *turjo* : stérile) : brebis stérile [JGS]

Trentenier (masc.) : lot de trente bêtes, mode de comptage traditionnel du troupeau [SRI]

U

Ubac (masc.) : le versant exposé à l'ombre (plein nord) [SRI] - Exemple : Ubac Maurel, Ubac de Lirette

V

Vallon : mot utilisé pour désigner un écoulement (intermittent ?) d'eau (ruisseau ou rigole de dérivation d'un canal) [FV, MB]

Vanaou : parc à moutons [C&P, 1990]

Ventaïre : tarare, vanneuse pour séparer le grain de l'épi de blé [C&P, 1990]

Villa (latin, maison de campagne) : domaine rural au Moyen Age qui succède souvent à une propriété romaine en Gaule romanisée ; par opposition à *castrum*, désigne aussi un village dépourvu de fortifications ou un faubourg.

Villard, villars (masc.) : hameau dépendant d'un village [JE] ; quartier issu du démembrement d'une villa gallo-romaine [FMDI]

Villaron : petit villard [FMDI]

W

X

Sources :

- Archives départementales et conservation des Antiquités et Objets d'art : Sur les pas de l'évêque à la fin du XVIIe siècle, 2018 [AD04, 2018]
- Collomp, Alain : Les draps de laine, leur fabrication et leur transport en Haute-Provence du XVIIe au XIXe siècle. Univers familiaux, de l'ère préindustrielle à la protoindustrialisation. In: Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen-Age, Temps modernes, tome 99, n°2. 1987. pp. 1085-1096. [https://www.persee.fr/doc/mefr_0223-5110_1987_num_99_2_2945] [AC]
- Culture & Patrimoine : Thorame-Basse d'hier et d'aujourd'hui, 1990 [C&P, 1990]
- Domenge, Jean-Luc (dir.) : Langue et mémoire de la Tinée. – Institut d'études niçoises, 2014 [JLD]
- Honnorat, Simon-Jude : Dictionnaire provençal-français ou dictionnaire de la langue d'Oc, ancienne et moderne, suivi d'un vocabulaire français-provençal. – Digne : Repos, imprimeur-libraire-éditeur, 1846, 2 tomes, 764 et 1 420 pages. [SJH]
- Joannet, Henri : Les Basses-Alpes. – Collection Mémoire en Images, Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 2007. [HJ]
- Mistral, Frédéric : *Lou Tresor dóu Felibrige*, ou Dictionnaire provençal-français, 1878 [FM]
- Mistral, Mireille : L'industrie drapière dans la Vallée du Verdon. – Nice, 1951 (Thèse de doctorat ès-Sciences économiques, faculté de Droit d'Aix-en-Provence) [MM]
- Mocci, Florence, Isoardi Delphine : Rapport final d'opération archéologique 2018. Prospection-Inventaire diachronique sur les communes de Thorame-Basse et de Thorame-Haute (Alpes de Haute-Provence), septembre 2018 [FMDI]
- [locuteurs] : MB : Marcel Boyer, Château-Garnier ; AB : André Bresson, La Valette – PC : Philippe Chailan, Lambruisse ; JE : Jakline Eid : Château-Garnier ; JMP : Jean-Marie Paglia, Château-Garnier ; JGS : Jean-Gilbert Simian, Château-Garnier ; MS : Martine Simon, La Bâtie ; FV : Francis Ventre, La Bâtie
- Service régional de l'Inventaire et du Patrimoine : *Habiter l'alpage. Cabanes d'estive au fil du Verdon. Alpes de Haute-Provence. – 2015 – Distiller la lavande à Barrême. – 2015 - Collection Parcours du patrimoine* [SRI]
- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/>